cours qu'il a prononcé avant-hier; le *Petit Journal* dit à propos de ce discours :

« L'approbation a pris le caractère d'une manifestation, quand, rappelant la démission obligatoire de M. Grévy, il a parlé de ce sacrifice douloureux, *mais nécessaire pour l'honneur de la République*, et quand il a demandé *la justice la plus sévère à l'intérieur*.

» Ces deux phrases renferment un programme, et si le gouvernement, si les Chambres s'en inspiraient toujours, elles n'auraient point à redouter le jugement du suffrage universel.

» On tolère encore les sacrifices budgétaires imposés au contribuables, on pardonne les malentendus politiques, on subit les crises ministérielles ; mais la nation française ne se passe ni d'honneur ni de justice ; c'est une nourriture morale dont elle a besoin comme de pain.

» Ces mots généreux n'ont donc pas retenti en vain au Parlement ; ils donnent une heureuse réplique à l'inquiétude du pays, devant les singulières découvertes qu'il est obligé de faire depuis trois mois. »

Nous sommes loin du temps où Gambetta pouvait dire : « M. Floquet ne sera ministre que le jour où le royaume de Pologne sera rétabli.»

Et comme par un fait exprès, au moment où l'on parle de M. Floquet comme ministre, voilà Berezoswky qui revient sur l'eau. Le *Cri du Peuple*, publie une lettre signée du nom Polonais qui tenta d'assassiner le Czar en 1867.

On y trouve des phrases dans le genre de celles-ci :

« Au moment où la République française est menacée par la triple alliance des rois d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie, mon amnistie rejetterait le Czar dans les bras de Bismarck contre la France, notre seul espoir de salut! Laissez-moi mourir au bagne! et vive la France!

» Avec une guerre heureuse entre les rois, la France peut reprendre son rang, sa vie, sa force dans le monde! Alors c'est la Pologne ressuscitée, la Russie délivrée, l'Allemagne et l'Italie démocratisées... C'est le continent républicain; les Etats-Unis d'Europe, le socialisme universel.

» Amnistiez donc tout, excepté moi. Je suis vieux, fait à la peine, sur le bord de la tombe, sans famille, sans patrie. Je ne vis plus que par la conscience. Laissez-moi, de grâce, accomplir mon sacrifice pour tout ce que j'ai aimé. Si je meurs au bagne pour le droit de trois peuples, je pressens que ma fosse sera celle de tous les tyrans du monde et que, cette fois, je n'aurai pas manqué mon coup. »

La lettre pourrait bien être de Félix Pyat dont on retrouve fort souvent le nom dans les colonnes du *Cri du Peuple*.

En attendant, le budget est en souffrance. Le *Soleil* écrit à ce sujet :

« Dans quelques jours le projet du budget de M. Tirard et le projet de budget de la commission se rencontreront à la Chambre. Que sortira-t-il de ce choc? La lumière? Je crains bien au contraire que, du méli-mélo de tous ces chiffres qui vont se heurter, il ne jaillisse que des ténèbres. Avant que l'on se soit entendu, que l'on ait tiré tout cela au clair, que la Chambre ait voté, que le Sénat, — qui existe encore, dit-on, — ait approuvé, il se passera des semaines et des mois, d'autant qu'il y a encore quelques interpellations dans l'air.

» Le budget de l'année courante pourra bien être adopté définitivement à Pâques, à moins que ce ne soit à la Trinité. Aux trois douzièmes provisoires déjà accordés au gouvernement, il faudra en ajouter un ou deux autres. Il n'y a pas là de quoi inquiéter la Chambre. M. Léon Say gémissait samedi, dans la *Revue bleue*, sur les douzièmes provisoires, qui, dit-il, par une pente douce, peuvent nous conduire à un système de gouvernement dans lequel la présidence et les ministres deviendraient autant de rouages inutiles. Ce système serait la Convention. Mais le régime de la Convention n'est-il pas l'idéal aux yeux des trois quarts des républicains?

» Il y a bien à la Chambre deux cents députés, peut-être davantage, qui chérissent les douzièmes provisoires, justement parce qu'il met le gouvernement tout à fait sous la coupe de la majorité. S'ils osaient, ils proposeraient de ne plus même voter les crédits par mois, mais par semaine.

» On aurait alors le gouvernement à la petite semaine. M. Tirard est d'ailleurs qualifié pour être de ce gouvernement-là : Il est si modeste!

G. GLANEY.

NOUVELLES DU JOUR

Nouveaux crédits militaires allemands

Berlin, 15 janvier. — La baisse qui s'est produite à la Bourse est motivée par un projet prêté au prince de Bismarck de demander immédiatement au Reichstag, un nouveau crédit de 100 millions pour le renouvellement de l'armement.

Le chancelier avance son retour à Berlin pour soutenir son projet au Reichstag.

On peut donc s'attendre, suivant ses procédés habituels, à une discussion qui coïncidera avec une très violente campagne de la presse reptilienne contre la France.

L'incident de Florence

Rome, 15 janvier. — La *Riforma* dit que, contrairement aux informations des journaux français, aucune protestation des consuls étrangers à Florence contre l'attitude de l'Italie, n'est parvenue au ministère des affaires étrangères.

Le gouvernement a fait ce qu'il pouvait. Il a été reconnu, par l'enquête et le conseil du contentieux, que le juge de paix a agi légalement ; le ministre lui a infligé cependant la plus grande des punitions, savoir : l'admonition.

Maintenant la question se réduit à savoir quelle résolution prendra la France, soit vis-à-vis de l'attitude de son consul, soit au sujet de l'action des tribunaux italiens.

Un nouveau scandale

Paris, 16 janvier, 12 h. 20.— Il n'est bruit, ce soir, que du nouveau scandale auquel nous avons fait déjà allusion. Le nom du principal coupable est dans toutes les bouches ; on assure même qu'il a été appelé devant le juge d'instruction pour répondre aux accusations portées contre lui, qui consistent à avoir touché cinquante mille francs pour avoir fait décorer un grand industriel.

Comme il est probable que la commission d'enquête livrera demain son nom à la publicité, nous nous bornerons ce soir à dire que le personnage incriminé est un député de la Seine, directeur d'un journal radical et fils d'Israël.

L'instruction de l'affaire Wilson-Rattazi et consorts

On lit dans le *National* :

« Mme Rattazi n'a pas été entendue hier par M. Atthalin, comme on l'a annoncé inexactement.

» Le nouveau juge d'instruction, commis à l'examen des dossiers transmis par M. Vigneau, s'est livré pendant deux jours à une étude approfondie de ces dossiers sans faire comparaître devant lui aucun des inculpés qui y sont visés.

» L'instruction proprement dite ne recommencera que lundi. Pour ce jour, M. Atthalin donnera à la cour de cassation un rapport indiquant à quel degré d'avancement se trouvait l'instruction poursuivie par son collègue M. Vigneau, lorsque celui-ci a été relevé de ses fonctions. »

La promotion de M. Bouchez

La *Patrie* dit qu'il est question de la nomination de M. Bouchez, procureur général, en qualité de conseiller à la Cour de cassation.

La *Patrie* ajoute que cette nomination ne déplairait pas à certains magistrats du parquet qui ont eu à se plaindre, dans ces derniers temps, du régime autoritaire inauguré par M. Bouchez.

Le général Brugère blessé dans une partie de chasse

Paris, 15 janvier. — Un accident a attristé aujourd'hui la chasse du Président de la République à Rambouillet.

Le général Brugère a été grièvement blessé.

Cet accident a eu lieu dans les circonstances suivantes:

Le général venait de décharger son fusil, le garde qui l'accompagnait fit un faux pas sur le sol glissant, laissant échapper son arme chargée.

Un des deux coups partit et atteignit le général à la hanche gauche.

Le général a été soigné par MM. Trélat et Lannelongue, qui ont rédigé le bulletin suivant :

« Blessure étendue; état général satisfaisant. »

Disparition d'un magistrat

Dragaignan, 15 janvier. — M. Canel, président du tribunal civil de Draguignan, a disparu depuis trois jours.

Ce magistrat, qui serait sous le coup d'une enquête pour manquement grave à ses devoirs professionnels, avait été magistrat en Algérie. Lors de la révision de la magistrature, il fut envoyé à Draguignan.

Le naufrage du Shamrock

Le steamer le *Shamrock* a échoué près de Colombo.

D'après une dépêche de Colombo au *Temps*, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'instruction de l'affaire Wilson et consorts

M. Atthalin s'est mis résolument à la besogne hier et a interrogé longuement Mme Rattazzi. Celle-ci a persisté avec beaucoup d'énergie dans les accusations qu'elle a portées contre M. Wilson au sujet de l'affaire Legrand.

M. Atthalin a reçu en outre la visite de M. Dulac, commissaire aux délégations judiciaires, qui a rendu compte au juge d'instruction des résultats de l'entretien assez long qu'il venait d'avoir, avec un homme politique, qui a gardé jusqu'à présent au sujet des affaires Wilson un silence remarqué. Certaines personnes qui se disent bien informées assurent que l'entretien de M. Dulac et de ce personnage a pris par instant les apparences d'un véritable interrogatoire.

Est-ce encore un mystère? Il y en a déjà beaucoup.

Un nouveau scandale

On lit dans le *Figaro* :

« Pour tenir le public au courant de tout se raconte et de tout ce qui se passe, disons qu'il n'était bruit, hier, dans tous les couloirs du Palais, que d'un nouveau scandale, auquel serait mêlée une personnalité bien connue dans le monde du journalisme intransigeant.

Le grelot, assure-t-on, a été attaché par plusieurs membres de la franc-maçonnerie qui, d'ailleurs, ont déjà porté à la connaissance de la commission d'enquête les faits auxquels nous faisons allusion

» On assure que, moyennant une prime de cinquante mille francs, le personnage en question aurait fait obtenir la décoration à un industriel qui n'avait à cette distinction que des droits fort contestables.

» En gardant, jusqu'à présent, le silence sur cette affaire, dont les moindres détails nous sont connus depuis plusieurs semaines, nous avons obéi à un sentiment de réserve qui se comprendra facilement.

» Nous attendrons donc pour en reparler que le Parquet ait jugé s'il y a lieu ou non de confier à un juge d'instruction le soin d'étudier les faits dont sont saisies, tout à la fois et la justice et la commission d'enquête. »

L'incident de Florence

Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux précédents renseignements publiés sur cette affaire. On sait qu'elle a motivé hier un nouvel entretien entre le général Menabrea, ambassadeur d'Italie, et M. Flourens.

On télégraphie de Rome 14 janvier :

« Selon la *Fanfulla*, l'incident de Florence entrerait dans une nouvelle phase.

» On a ouvert une seconde enquête dirigée par le préfet de Florence.

» Les avocats présents au moment de l'entrée du juge de paix dans les archives du consulat ont été interrogés.

Enfin, le *XIXe Siècle* publie ce matin quelques propos échangés entre un de ses rédacteurs et M. Flourens, à la sortie du ministère des affaires étrangères :

« Espérez-vous arriver, à bref délai, à un arrangement avec l'Italie, au sujet de l'incident de Florence.

» — Les dossiers ont été envoyés et examinés de part et d'autre. Je crois que cet arrangement ne sera plus qu'une affaire de quelques jours. »

Le *XIXe Siècle* ajoute que le ministre a autorisé la publication de cette déclaration. Il ne reste donc qu'à attendre la satisfaction qui nous est si légitimement due.

Le Pape Léon XIII et le Prince Victor Napoléon

Sa Sainteté le Pape Léon XIII a chargé le cardinal Bonaparte de transmettre à Son Altesse impériale le Prince Victor Napoléon ses remerciements pour les félicitations et les souhaits qui lui ont été transmis de Bruxelles, à l'occasion de son Jubilé.

Léon XIII et la France

Le *Journal officiel* de ce matin publie la note suivante :

« Le président de la République a reçu la réponse du Pape à la lettre par laquelle il a notifié son élection.

» Il a reçu également la réponse de Sa Sainteté aux lettres qui accréditaient auprès d'Elle un ambassadeur extraordinaire à l'occasion de son jubilé. »

Le bal de l'Union des Femmes de France. — Le Président de la République

Paris, 15 janvier. — Le bal de l'Union des femmes de France a eu lieu hier avec le plus grand succès que rencontrent toujours les fêtes de bienfaisance. Dans les immenses salons de l'Hôtel Continental, magnifiquement ornés et illuminés, la foule était grande, et la recette a dû être considérable.

A onze heures un quart, le président de la République et Mme Carnot sont venus : le bal était à ce moment dans tout son éclat.

Mort d'un artiste

Le *Gil Blas* annonce la mort de M. Stephen Heller, le pianiste et compositeur bien connu.

M. Heller était né à Pesth en 1815.

M. de Bismarck

On télégraphie de Berlin au *Soleil* :

« Le prince de Bismarck est attendu ici dans le courant de la semaine prochaine. Dans les cercles parlementaires on annonce qu'il prendra une part très active aux travaux du Reichstag.

» Son intervention au cours de la seconde lecture de la loi sur la réforme de la landwehr est certaine.

» Les dossiers relatifs à cette loi lui ont été envoyés à Friedrichsruhe.

» Le chancelier ferait, à cette occasion, paraît-il, des déclarations importantes sur la situation extérieure. »

En Irlande. — Nouveau mandat d'arrêt contre M. O'Brien. — Une singulière évasion.

Londres, 15 janvier. — On assure qu'un nouveau mandat d'arrêt a été lancé contre M. O'Brien, accusé d'avoir pris part à un meeting interdit à Woodford.

M. O'Brien serait arrêté dès sa sortie de prison.

On télégraphie de Galway que M. Wilfrid Blunt a été privé du pardessus qu'il portait jusqu'alors sur ses vêtements de prisonnier.

Indigné, il a rejeté le vêtement ci-dessus et n'a conservé que sa chemise de nuit.

On a refusé à M. Dillon, son avocat, qui en avait reçu l'autorisation du comité des prisons, de communiquer avec lui.

La nouvelle est arrivée hier que M. Pyne s'est évadé du château de Lisfinny, et cela d'une façon fort curieuse. Il paraît qu'un certain nombre d'individus avaient rassemblé et mené autour du château un troupeau de bétail.

Profitant de la confusion qui régnait, M. Pyne parvint à opérer son évasion.

Les troubles du Pérou

New-York, 15 janvier. — Les avis de Lima du 17 décembre dernier disent que la question de la circulation du papier-monnaie a pris une tournure alarmante.

Des désordres se seraient produits dans les circonstances suivantes : Plusieurs négociants, pris de panique, refusèrent les paiements en billets; les troupes furent appelés pour les protéger contre toute violence.

Dans une réunion publique on vota un blâme contre les changeurs. M. Cacères adressa au peuple une proclamation assurant que le Gouvernement s'efforcerait de faire disparaître les causes alarmantes, afin de rétablir la confiance publique.

Des troubles semblables sont survenus sur d'autres points du Pérou.

Horrible naufrage

New-York, 15 janvier. — On craint que la vapeur français *Britannia*, parti de Gibraltar depuis vingt-cinq jours, ait fait naufrage. Ce vapeur avait à bord 850 passagers de 3e classe.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Les tissus de laine au Mexique

Le bulletin du musée commercial belge publie sur les tissus de laine qui sont de vente au Mexique des détails intéressants que nous reproduisons :

» Le commerce des tissus de laine n'est pour ainsi dire pas assujetti aux goûts du pays, mais subit plutôt l'influence des variations du tarif douanier.

» Nous pouvons cependant dire qu'à prix égal le consommateur mexicain, quoique habitant les tropiques, préfère un tissu lourd et épais à une étoffe légère, qui ne le garantit pas suffisamment contre les froids assez rigoureux qui règnent au commencement et à la fin de la journée. Malgré cette préférence, nous l'avons vu abandonner graduellement les tissus épais, ceux-ci ayant été imposés plus fortement que les tissus légers et fins. Il y a cependant lieu de s'attendre à voir le consommateur revenir à ses goûts naturels, car le tarif entré en vigueur le 1er juillet dernier dernier a rétabli une classification plus rationnelle pour la perception des droits d'entrée.

» Les nouveautés de Verviers ont gagné énormément dans la faveur des importateurs de Mexico, et l'on peut affirmer que les trois quarts des casimirs importés au Mexique sont d'origine belge. Le placement de nos articles se fait surtout par l'entremise des commissionnaires de Paris, et nous croyons savoir que les représentants de plusieurs de nos fabriques, résidant sur la place de Mexico, n'ont pas réussi dans ce commerce, parce qu'ils ont été mis dans des conditions de vente trop désavantageuses comparativement à celles que nos fabricants font aux maisons de commission.

» La plupart des dessins des fabricants de Verviers conviennent pour le marché mexicain.

» Les dernières nouveautés plus connues sous le nom d' « articles pour tailleurs », arrivent ordinairement d'Angleterre et de France.

» Les casimirs tout à fait communs se font dans le pays. Ils sont épais, grossiers, mal décatis : on ne doit pas songer à leur faire concurrence par l'importation car, en raison de leur poids (600 à 800 grammes par mètre courant, ils jouissent d'une protection exorbitante.

» Les draps et satinés fins sont importés d'Elbeuf, tandis que les qualités communes viennent en bonne partie d'Allemagne, et, comme la classe moyenne n'existe pour ainsi dire pas au Mexique, les produits qui répondent aux besoins de cette catégorie de personnes ne trouvent pas d'écoulement.

» On importe les tissus fins en demi-largeur et les demi-fins en largeur entière de 1m35 à 1m40.

» Le prix d'achat de ces tissus en Europe peut varier de 5 à 45 fr. le mètre.

» *Lanillas ou étoffes de Roubaix.* — Ces étoffes, pour femmes sont généralement tramées de coton et quelquefois de soie. Les étoffes mêlées de coton sont de provenance allemande et sont fournies en bonne partie par une maison de Hambourg. Elles valent à Mexico de 20 à 37 centavos la vare (0m83).

» L'article français et anglais qui est damassé et tramé de soie vaut 56 centavos la vare.

» Le *barège* tramé vient en longueur de 18 à 20 pouces anglais. Il vaut de 18 à 25 centavos la vare et est généralement de fabrication allemande.

» Le *casinete*, qui est une étoffe légère, pure laine, est importé en simple largeur de 0m60 à 0m65. Jusque dans ces derniers temps, on importait surtout la qualité sergée, mais on devra y renoncer à cause du nouveau tarif douanier. Le « casinete » vaut de 62 à 66 centavos la vare. Il est importé en couleurs foncées, telles que noir, bleu marin, marron et gris.

» La *castorine* (imitation), en pure laine, fond rouge avec dessins blancs ou noirs, est de provenance anglaise ou allemande. L'article anglais arrive en largeur d'un yard, tandis que la marchandise allemande n'a que 34 pouces. Cette dernière est loin d'être aussi estimée que le genre anglais et vaut 10 centavos de moins par vare sur le marché de Mexico. La castorine anglaise est cotée à 65 centavos la vare.

» Les *damassés* en pure laine pour meubles et tentures doivent avoir le fond uni avec fleurs et dessins en deux couleurs. En largeur usuelle, qui est de 1m20, cet article vaut de 1 liv. st. 12 à 1 liv. st. la vare. Ces étoffes arrivent en majeure partie d'Allemagne, mais sont de fabrication autrichienne.

» L'*alpaca* tramé de coton et glacé arrive en noir et en couleurs. Le prix pour largeur de 18 à 21 pouces varie de 17 à 25 centavos la vare. Le noir s'importe aussi en largeur d'un mètre et vaut alors de 62 à 68 cent la vare. L'alpaca est importé d'Angleterre et d'Allemagne.

» La *bayeta*, qui est une flanelle grosse en double largeur, est importée d'Angleterre en deux qualités connues ici sous les noms de « cien hilos » et « paluela ». Les pièces ont généralement 64 vares sur 2 vares de largeur.

» Les *tapis* genre Bruxelles, arrivent presque toujours d'Angleterre et il semble inutile d'ajouter que l'article qui se vend à Mexico n'est qu'une imitation grossière des produits de notre industrie. Ces tapis valent de 1 liv. st 25 à 4 liv. st. la vare, en largeur de 27 pouces anglais. Les dessins doivent être très voyants, car le goût Renaissance est encore loin de prévaloir au Mexique.

» Le *mérinos* noir est un article de grande consommation au Mexique. Il arrive surtout de France et en faible quantité d'Angleterre et d'Allemagne ; les produits de ces deux dernières provenances sont peu estimés. Le mérinos est importé en différentes largeurs comprises entre 0m84 et 2m00. Le cachemire de 0m84 se vend généralement à 42 centevos, tandis que la plus grande largeur atteint la côte de 2 liv. st. la vare.

» Les mérinos de couleur ne sont importés qu'en trois largeurs : 0m70, 0m80 et 0m84 valant respectivement 37.40 et 45 centavos la vare. »

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, 14 janvier.
(Wool Exchange, City).

La semaine qui vient de s'écouler n'a été marquée par aucun changement dans la situation de notre marché, la demande est à peu près nulle, les transations insignifiantes.

Les avis de l'intérieur sont en général satisfaisants car les affaires sont peu importantes, les prix sont très fermes aussi bien pour la laine brute que pour les produits manufactures.

Bien que les arrivages pour nos prochaines enchères, dont l'ouverture aura lieu le 31 janvier, n'atteignent encore que 180.000 balles dont 40.000 en transit on peut aujourd'hui prévoir que les quantités à offrir en janvier-février ne dépasseront pas 260.000 balles soit 10.000 de plus que l'année dernière à pareille époque. Voici d'ailleurs la distribution probable des quantités dont on aura à disposer cette année sur notre marché (la toute d'Australie estimée à 1.130.000 balles, celle du Cap à 170.000 balles.

1er vente, fixée 31 janvier	260.000	balles
2e » 5 avril	290.000	»
3e » probablement 19 juin.	350.000	»
4e » 18 septembre	270.000	»
5e » 27 novembre	130.000	»

Soit probablement 1,300,000 balles contre 1,190,000 balles en 1887.

On annonce, par télégramme de Melbourne 10 janvier, que les expéditions atteignaient, à cette date, 755,000 balles, soit 395,000 balles par steamers et 360,000 par voiliers, contre 580,000 expédiées à pareille époque en 1887.

Messieurs R. Goldsborough et Cie ont reçu de leur maison de Melbourne un cablegramme daté du 12 courant annonçant à cette date la vente de 84500 balles contre 71,000 à la même époque l'an dernier.

Une vente publique de peaux de mouton Australie et Cap aura lieu sur notre marché les 26 et 27 courant à Mincing Lane et au Wool Exchange.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 9 au 14 Janvier

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	38	2.836 kil.
Laines peignées mécaniquement	3.597	387.175 »
» filées	675	72.581 »
» blousses	44	4.760 »
Cotons	220	23.687 »
TOTAUX	4.574	491.039 kil.

Décreusage 19 j. opérations
Titrage 304 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 9 au 14 Janvier 1887

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Nomb. Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	35.861	10.733	»	2.465	»	45	49.058
Mardi	39.486	2 241	2 115	10.960	»	43	54.842
Mercredi	34.215	6.107	2.639	4.193	»	52	47.154
Jeudi	62.394	12 876	»	6.774	»	64	82.044
Vendredi	54 281	9.075	»	4.394	»	51	67.750
Samedi	42 504	12.181	4 596	7.832	»	67	67.213
	268.931	53.213	9 390	36 627	»	327	368.161

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	76 436 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	42.934 »
Arrivages par voie ferrée	970 »
Total	120 400 kil.

Conditionnements 1.033 1/2; titrages 125 ; degraissages 4.

Le Directeur, STORHAY.

Laines

FOURMIES, 14 janvier.

Malgré les besoins réels en fils et en peignés, les affaires sont calmes. Chacun achète au mieux en soutirant d'éviter le retour des brusques mouvements qui se sont produits l'an passé et qui sont si préjudiciables à notre industrie.

En un mot, tout le monde désire le *statu quo*, surtout en ce moment, où l'on commence les approvisionnements.

(*Journal de Fourmies*) V. BACHY.

LE HAVRE, 14 janvier.

Il a été traité 9 balles de laine du Chili, en suint, à fr. 142.50 les 100 kilog.

MARSEILLE, 13 janvier.

Il est bien rare de pouvoir constater au commencement d'une année, une activité aussi grande dans les transactions que celle qui a eu lieu dans le courant de cette semaine. Le chiffre des ventes s'est élevé à 3.257 balles en toutes sortes. La consommation y a pris une assez large part ; l'exportation a fait le reste, aussi nos prix restent-ils très fermes à notre dernière cote. Stock 39.150 balles.

LIVERPOOL, 13 janvier.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 17 janvier. Arrivages depuis la dernière série, 20.059 balles; anciennes existences tenues par importateurs, 1.500 b. ; anciennes existences en secondes mains, environ 3.000 b. ; total 24.559 b.

Le marché aux laines anglaises reste ferme.

Pour les enchères de laines des Indes la semaine prochaine la quantité déclarée est plus forte que d'habitude mais à moins que la demande américaine fasse l'on s'attend à la parité des cours des dernières ventes publiques de novembre.

BERLIN, 13 janvier.

A la vente publique de laines coloniales. tenue ce jour, il a été offert 1500 balles Cap snow white et scoured, 300 b. Grasy, 200 b. lavées en fabrique et laines diverses. Bon concours d'acheteurs et demande active. On a payé en moyenne 20 Rm les 100 kil. au dessus des prix des précédentes enchères et peu de chose a été retirée.

LETTRES PARISIENNES

On a commenté dans la presse de façons différentes et parfois contradictoires la communication faite par M. de Lesseps à l'Académie des sciences.

Pour éviter dans l'avenir toute interprétation erronée, l'aimable président de la Compagnie n'a pas hésité à donner à l'un de nos confrères des explications aussi claires que complètes qui ne peuvent manquer d'intéresser, au plus haut point, tous les clients de la Compagnie. Voilà les termes mêmes dont s'est servi M. de Lesseps et auxquels il n'y a rien à changer.

» Ce qui s'exécute en ce moment et ce qui permettra aux navires du plus grand format de passer d'un Océan à l'autre en 1890, c'est le Canal maritime même, tel qu'il a été établi par le Congrès international et tel qu'il doit être, sur le vrai tracé. Seulement au lieu d'attendre pour l'ouvrir à la grande navigation, qu'il soit complètement terminé, nous avons simplement décidé de recommencer ce que nous avions décidé pour le canal de Suez en 1865, c'est-à-dire à l'époque où une opposition formidable politique et financière, — surtout financière, — menaçait de ruiner l'entreprise à la veille de son exécution.

« Nous avons simplement décidé d'ouvrir le canal à la grande navigation le plus tôt possible, aussitôt qu'il y aurait le moyen de faire passer d'un Océan à l'autre Océan les navires grands comme les plus grands de la Compagnie transatlantique, et en nombre suffisant pour desservir le trafic annuel de 7 millions 1/2 de tonnes prévu par le Congrès international. Ce transit nous assure un revenu annuel de 120 millions de fr.; il nous permettra de payer toutes nos charges, de distribuer un premier dividende aux actions et il nous laissera encore un bénéfice en sus disponible. C'est à mesure que ce bénéfice augmentera, que nous achèverons le canal sans que personne s'aperçoive de la dépense, sant arrêter l'accroissement normal des dividendes, exactement comme cela s'est passé à Suez.

» Or, pour ouvrir à la grande navigation le Canal maritime de Panama avait son dernier achèvement le problème consistait à retenir les eaux des parties du Canal non encore creusées à la profondeur voulue, — ce que les ingénieurs appellent les « biefs supérieurs » ; pour retenir les eaux et en même temps permettre aux navires d'entrer dans ces biefs et d'en sortir, il fallait construire des ouvrages d'art métalliques, des portes éclusées comme il en existe à l'entrée de tous les ports à marée, à tous les ports de l'Océan ; c'est de la construction de ces ouvrages d'art que M. Eiffel s'est chargé, à ma demande, son expérience, sa science et les grands travaux de ce genre qu'il a entrepris et toujours réussis, l'ayant désigné à l'avance comme mon collaborateur.

« Voilà tout. Et c'est bien, vous le voyez, le « Canal maritime futur, à niveau, de Panama, que « l'on continue à creuser ; que l'on aménage de « façon à desservir le trafic universel en 1890; qui « sera continué ensuite, et achevé, et beaucoup « plus vite qu'on ne le supposait, attendu que le « trafic de 7 millions et demi de tonnes à desservir « que le Congrès international avait prévu dépasse déjà actuellement 10 millions de tonnes.

« Les bénéfices seront très vite assez importants « pour que l'achèvement définitif du Canal s'im- « pose à bref délai et s'exécute sans rien coûter. »

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Séance du 11 janvier 1888

Présidence de M. ALFRED TRANNIN, président

80 membres assistent à la séance : MM. Deharveng-Derkenne, Gravis, Desprez et Mazurier se sont excusés de ne pouvoir y assister.

M. LE PRÉSIDENT dépouille la correspondance. Il lit successivement :

1° Une lettre de M. le président de la Société des Agriculteurs de France demandant les noms des délégués de la Société des Agriculteurs du Nord qui comptent assister au concours général de Paris qui sera ouvert du 23 janvier au 8 février et à la session de la Société des Agriculteurs de France qui aura lieu du 3 au 11 février ;

2° Une communication de Mme Bonzel-Corenwinder, relative à la culture du tabac.

Mme Bonzel dit que cette année les tabacs, à peine plantés, ont eu à souffrir trois mois de sécheresse ; aussi, n'exagère-t-on pas en disant que les planteurs les mieux partagés n'ont obtenu qu'une demi-récolte. Mme Bonzel prie, en conséquence, la Société de solliciter de M. le ministre de l'agriculture une augmentation notable du prix des tabacs pour cette année.

L'assemblée charge son bureau de faire les démarches nécessaires pour donner satisfaction au vœu émis par Mme Bonzel.

3° Une lettre de M. le préfet, exprimant à la Société les remerciements de M. Carnot, président de la République, pour l'adresse de félicitations qui lui a été votée par ses membres réunis en assemblée générale le 7 décembre dernier.

Vingt-quatre nouvelles candidatures sont admises après rapport et scrutin favorables.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau de la Société.

Le bureau de la Société est reconstitué comme suit pour l'année 1888 :

Président d'honneur : M. René Tellier, magistrat, à Lille.

Président : M. Claeys, sénateur, maire de Bergues.

Vice-présidents : MM. Boulangé, de Salesches, pour Avesnes ; Bernard, d'Aubencheul-au-Bac, pour Cambrai ; Trannin, de Lambres, pour Douai ; Stévenoos, d'Armsbouts-Cappel, pour Dunkerque ; Dominique Claudorez, d'Hazebrouck, pour Hazebrouck, Gustave Dubar, de Lille, pour Lille : Florimond Desprez, de Cappelle, pour Lille ; Ernest Macarez, d'Haulchin, pour Valenciennes ; Peltier, d'Avion, pour la section étrangère.

Secrétaire-général : M. Auguste Jacqmart, de Cambrai ;

Secrétaire-archiviste : M. Victor Roger, de Roubaix ;

Secrétaire : M. Jean-Baptiste Bonduel, de Sainghin-en-Mélantois ;

Trésorier : M. Delsperte-Bayart, de Roubaix.

M. DUBAR signale à la Société les dangers que peuvent faire courir les diverses propositions faites en vue d'équilibrer le budget. Il fait connaître qu'il existe un projet de loi sur le régime des boissons. Ce projet est dû à l'initiative de M. Yves Guyot, économiste libre-échangiste, député de Paris, et a de grandes chances d'être adopté par la Chambre des députés, en raison de l'approbation qu'il a déjà obtenue de la commission du budget.

M. Guyot commence par supprimer les droits de toute nature qui frappent, au profit de l'Etat, les vins, cidres, poirés, hydromels et vinaigres de vin ; mais il laisse subsister ces mêmes droits quand ils frappent la bière et les vinaigres de bière et d'alcool. Il y a là une injustice flagrante.

M. Tirard, ministre des finances, s'est prononcé, dans la commission du budget, contre le projet de M. Yves Guyot ; mais il propose lui-même des modifications au régime des boissons qui doivent être examinées de très près si l'on veut éviter des surprises. Lui aussi veut modifier la loi sur les sucres et porter de 10 à 20 francs aux cent kilos le prélèvement sur les sucres indemnes. Il y a lieu de protester avec énergie contre cette augmentation déguisée de la prise en charge, d'autant plus inopportune que cette année beaucoup de fabricants n'ont pas atteint le minimum de rendement prévu par la loi et que ce minimum doit encore être augmenté de 0.25 l'année prochaine.

M. Dubar demande le renvoi de sa communication à l'étude de la commission des alcools, nommée par la Société des Agriculteurs. Il demande en outre que des démarches soient faites à Paris auprès du Sénat et de la Chambre, pour exposer à nos représentants que d'un côté nous sommes menacés de nouvelles taxes sur la bière, de l'autre de la suppression des primes nécessaires pour reconstituer notre industrie sucrière, et leur demander de protester énergiquement contre un pareil projet.

M. LE PRÉSIDENT dit qu'il va réunir immédiatement la commission des alcools.

M. TRIBOU demande que des démarches immédiates soient faites par le bureau auprès de M. le préfet et que l'exposé de la question traitée par M. Dubar lui soit transmis.

Le bureau décide qu'il se rendra à la préfecture à trois heures.

MM. FAUCHEUR et DECONINCK demandent la remise de leurs communications.

M. LE PRÉSIDENT fait remarquer, à propos de l'introduction en France des viandes étrangères, que si la question est si avancée, c'est grâce aux démarches incessantes qu'ont faites les membres de la Société des Agriculteurs du Nord.

M. TIERS expose que l'administration des douanes n'a pas encore donné satisfaction au vœu émis par la Société des Agriculteurs relativement aux comptes ouverts.

Il prie M. le président de vouloir bien déléguer M. Clayes, sénateur, et lui, pour faire des démarches identiques soient faites à Paris auprès de M. l'inspecteur général des douanes.

M. POTIÉ demande que des démarches identiques soient faites à Paris, en vue d'obtenir que la question du maïs soit mise à l'ordre du jour de la commission des douanes.

M. TIERS demande que le Bulletin soit publié mensuellement. Une commission, composée du bureau de la Société et de MM. Siers, Simon, Laden, Potié, Duflo, Coez, est chargée d'examiner cette question.

M. CLAUDE demande que les procès-verbaux des séances soient communiqués à la presse. Cette proposition est renvoyée à l'étude de la précédente commission.

M. BONTE dit que 15,000 kilos de beurre margariné sont apportés toutes les semaines à Lille par les habitants d'une commune voisine. La margarine remplace le beurre dans une proportion de 80 à 90 0/0. Ces beurres factices sont vendus comme provenant de nos meilleures vaches. 15,000 kilos de margarine représentent la production de 5,000 vaches supprimées pour le rayon d'approvisionnement de Lille ; on peut juger par là combien la margarine peut supprimer de vaches pour la France entière.

Il propose de nommer des agents spéciaux pour surveiller la vente des beurres, prélever des échantillons, faire des analyses. Il demande en outre à la Société de créer un prix de 1,000 francs qui serait décerné à celui qui trouverait la meilleure méthode pour reconnaître la margarine dans le beurre.

M. DUFLO fait connaître que la margarine est frappée d'un droit d'octroi à l'entrée de la ville de Lille. Si elle y entre pure sous le nom de margarine, elle subit le droit et aucune difficulté ne s'élève. Si elle y entre mélangée au beurre et que l'analyse en donne la preuve, le mélange peut être frappé deux fois : fraude au droit d'octroi et falsification de denrée alimentaire. Elle est ainsi exposée à deux poursuites qui sont de nature à frapper sérieusement ceux qui se rendent coupables de ce mélange.

M. BONTE se plaint de ce qu'à la frontière les inspecteurs sanitaires laissent entrer la margarine sur notre territoire sans difficulté.

M. VICTOR ROGER fait remarquer à M. Bonte que la mission des inspecteurs sanitaires consiste à empêcher l'entrée en France de toute denrée nuisible à la santé publique ; or, la margarine ne peut être considérée comme telle. Il n'y a là qu'une question de fraude d'argent, fait pour lequel l'inspection sanitaire est incompétente.

M. DHALLUIN-LEPERS propose de mettre un impôt sur la margarine à la sortie de fabrique, de

---

FEUILLETON DU 17 JANVIER. — 119 —

LE

SECRET DU SQUELETTE

PAR GEORGES PRADEL

TROISIÈME PARTIE

POMPONNE

IX

Surprises sur surprises

Lafressange se laissa convaincre. En fin de compte, il n'était préoccupé que de la rancune que lui témoignait Mlle de Kermor. Peu lui importait donc de passer une nuit d'insomnie dans son lit ou au bout du parc.

Les hôtes de Lande-Courte s'étaient séparés après le bonsoir et la bonne nuit.

—J'ai tout ce qu'il faut, poursuivit Mauroy, deux pelles, deux pioches... une lanterne, bien que nous n'en ayons point besoin par ce clair de lune. J'ai obtenu le point précis sur la carte d'état-major, donc, nous allons arriver à l'endroit exact. Les outils sont dans un pavillon du parc... filons...

Tout en cheminant, les amis se mirent à parler naturellement des évènements de la soirée.

— Et tu avais depuis longtemps ces preuves en main, demanda Lafress